

Le travailleur pauvre est une femme

 mediapart.fr/journal/france/171218/le-travailleur-pauvre-est-une-femme

17 décembre 2018 Par [Mathilde Goanec](#)

Les femmes qui travaillent souffrent davantage que les hommes de la pauvreté, comme le souligne un rapport d'Oxfam. L'ONG accuse aussi Emmanuel Macron de n'avoir pas tenu ses engagements sur l'égalité femmes-hommes.

Beaucoup de commentateurs s'en étonnent : les femmes sont très nombreuses dans le mouvement des gilets jaunes. Même s'il faudrait faire l'analyse fine des spécificités de cette mobilisation (très locale, peu normée et peu hiérarchisée), au moins l'une des raisons est connue : les femmes sont les premières, même quand elles travaillent, à souffrir de la pauvreté.

Virginie, aide-soignante, sur les Champs-Élysées le 8 décembre 2018. © MG

Oxfam, [dans un rapport publié le 17 décembre](#), rappelle des chiffres toujours accablants, signe d'une véritable « *ségrégation professionnelle* ». Les femmes ont un meilleur niveau d'éducation que les hommes et occupent pourtant 55 % des emplois à bas salaires et 63 % des emplois non qualifiés.

La précarité s'accorde, encore aujourd'hui, très majoritairement au féminin : 70 % des emplois en CDD et en intérim sont occupés par des femmes, de même que près de 80 % des emplois à temps partiel, alors même qu'elles sont très nombreuses à vouloir travailler davantage.



Le cercle vicieux de la pauvreté a alors vite fait de se refermer : plus d'un quart des femmes monoparentales sont des travailleuses pauvres, soit un million de femmes françaises.

Pour ces dernières, toutes les dépenses posent problème, l'entretien de la voiture, la sortie scolaire, l'achat de vêtements des enfants... Et le moindre accroc, un accident ou une maladie, peut conduire au bord du vide. Or entre 2000 et 2015, les maladies professionnelles reconnues ont augmenté de 155 % chez les femmes... contre 80 % chez les hommes. Le problème ne s'arrête pas à la retraite, que les femmes prennent en moyenne un an plus tard que les hommes, et avec une pension inférieure de 42 %.

« *L'instabilité des temps de travail, la pénibilité des tâches, l'insécurité de l'emploi, mais aussi*

les préjugés véhiculés sur les femmes au sein des entreprises sont autant de facteurs qui alimentent la spirale de la pauvreté », écrit Oxfam, qui rappelle opportunément que la pauvreté au travail est une « violence faite aux femmes » et doit être combattue comme telle.

Oxfam n'évacue pas, dans cette description de la travailleuse pauvre, l'importance de la "double journée", qui pénalise davantage les salariées. Les femmes consacrent une heure et demie de plus par jour que leurs compagnons aux tâches domestiques, soin des enfants ou famille dépendante compris. Ce qui freine leur carrière, leur capacité de formation et explique, en partie, les inégalités salariales. Les femmes restent surreprésentées dans douze familles professionnelles (sur 87 secteurs de métiers référencés) fort peu rémunératrices, telles que les assistantes maternelles, les employées de maison, les aides à domicile et aides ménagères et le domaine de la santé, de l'éducation et du travail social en général.

Portrait-robot des travailleuses pauvres en France

Les femmes travailleuses pauvres en France partagent de nombreux points communs, Oxfam en a dressé un portrait-robot :

Situation familiale. Elles sont sur-représentées parmi les mères de famille dans un foyer monoparental : **plus d'un quart des femmes seules travaillent en situation de pauvreté, soit un million de femmes.**²⁷

Niveau d'éducation. Elles sont titulaires d'un diplôme inférieur ou égal au baccalauréat. En 2012, 45% des femmes immigrées sans diplôme occupent un emploi continu à temps partiel ou un emploi fragmenté, contre seulement 7% de diplômés de sexe masculin qui ne sont ni des immigrants ni des descendants d'immigrants.²⁸

Catégorie socio-professionnelle. Les femmes représentent 77% des employé.e.s sachant que les employé.e.s représentent 50 % de la population pauvre contre seulement 6 % pour les cadres.²⁹

Types de contrats. Elles sont majoritaires dans les emplois précaires. Les femmes occupent 70% des CDD et des intérim et 78 % des emplois à temps partiel.

Lieu de résidence. Les femmes qui vivent en zone urbaine sensible (ZUS) sont deux fois plus susceptibles d'avoir un emploi atypique (contrats précaires ou sous-employés) que dans le reste de la France.³⁰

© Oxfam

Au-delà de cet inventaire, Oxfam critique assez vertement l'inaction du gouvernement pour réduire les inégalités femmes-hommes au travail, alors même qu'Emmanuel Macron en a fait une cause prioritaire de son quinquennat. « À l'heure actuelle, les réponses politiques en France ne sont pas à la hauteur des enjeux et de l'urgence », souligne Oxfam.

Les critiques portent notamment sur la loi sur la « liberté de choisir son avenir professionnel » de Muriel Pénicaud, adoptée l'été dernier, rétrécie par rapport aux ambitions initiales quant à la réduction des différences de salaire. L'idée d'agir dès le logiciel de paye pour calculer les écarts a été abandonnée, remplacée par la création d'un index des salaires que l'entreprise devra rendre public, dans une logique de "*name and shame*". La ministre du travail a également promis que les contrôles de l'inspection du travail seraient renforcés.

Mais rien pour encadrer davantage le temps partiel, qui continue de faire florès. La réforme du code du travail, dans le cadre des ordonnances Pénicaud de septembre 2017, en accroissant la flexibilité de l'emploi, a été considérée par plusieurs associations et porte-parole féministes comme doublement pénalisante pour les femmes salariées.

Le plan pauvreté, annoncé en septembre 2018, s'est concentré sur les familles très pauvres, le plus souvent sans emploi. Les femmes qui travaillent peuvent se consoler avec l'annonce d'un coup de pouce de 100 euros environ sur le Smic, obtenu dans le cadre de la bataille des gilets jaunes, mais dont la mise en œuvre reste très floue. Oxfam, à l'instar de la plupart des associations féministes, garde aussi en travers de la gorge le travail de sape de la France concernant le projet de directive européenne pour rallonger et mieux rémunérer le congé parental. Emmanuel Macron lui-même s'est opposé au texte européen, jugé trop coûteux pour la France, et qui a donc été adopté dans une version très diluée. Reste l'hypothèse d'un congé maternité pour les travailleuses indépendantes, comme les agricultrices, qui fait son chemin au sein du gouvernement. Quant à un allongement du congé paternité pour les hommes et à la possibilité de le rendre obligatoire, l'exécutif a repoussé l'idée... à plus tard.